

COMMUNE  
DE  
57480 KERLING-LES-SIERCK



☎ 03 82 50 17 75  
Fax : 03 82 55 06 73

## ARRETE N° 5/2019

Portant interdiction de stationner et  
circulation alternée :  
Départementale 855 à hauteur de la  
Mairie et toute la « Rue de l'Abbé Senzy »  
à KERLING-lès-SIERCK

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

**VU** les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** la demande de la société **Eiffage Energie Systèmes 3 rue des Nonnetiers Zone Actipole 57078 Metz**, mandatée par ENEDIS, qui va réaliser des travaux de renforcement de réseaux basse tension, **sur la Départementale 855 à hauteur de la Mairie et la « Rue de l'abbé Senzy » à KERLING-lès-SIERCK à compter du 03/06 jusqu'au 07/06/2019 inclus ;**

**CONSIDERANT** que des travaux de renforcement de réseaux basse tension seront réalisés, qu'à cette occasion la chaussée sera rétrécie et ceci pour préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

## ARRETE

- Article 1** - La circulation des véhicules de toutes catégories sera ralentie par alternat avec feux ou manuel en fonction de l'avancement des travaux sur la D 855 à hauteur de la Mairie et toute la « Rue de l'Abbé » à KERLING-lès-SIERCK à compter du 03/06 au 07/06/2019 inclus ;
- Article 2** - Il appartiendra à la Sté **Eiffage Energie Systèmes** de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.
- Article 3** - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune.
- Article 4** - Une ampliation sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Sierck-lès-Bains.
  - Eiffage Energie Systèmes 3 rue des Nonnetiers Zone Actipole 57078 Metz

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 20/05/2019

Le Maire

Jean-Michel HIRTZ

